Collectif « Autres Chiffres Du Chômage »

Communiqué de presse du 6 septembre 2011

LES FLUX D'ENTREE ET DE SORTIE DU CHOMAGE : MOINS DE RETOURS VERS L'EMPLOI, PLUS DE SORTIES « ADMINISTRATIVES »

Le « baromètre » mensuel des demandeurs d'emploi varie sous l'effet d'intenses mouvements d'entrée et de sortie de Pôle Emploi : chaque mois, environ un demi million de personnes entrent et sortent des listes. Ces flux représentent entre 11% et 12% du total des demandeurs d'emploi. Soit un volume bien supérieur aux variations mensuelles de l'indicateur conjoncturel. L'analyse de ces flux permet de mieux comprendre et interpréter les variations du baromètre mensuel. Quatre constats principaux en ressortent.

- La précarité de l'emploi est aujourd'hui le principal motif d'entrée sur les listes de Pôle Emploi. En juillet 2001, 53,6% des inscriptions sur les listes faisaient suite à la fin d'un CDD ou d'une mission d'intérim, contre 49,6% un an plus tôt en juillet 2010. Cette hauss reflète la montée des contrats courts (CDD de moins d'un mois) qui sont désormais devenus le mode privilégié de recrutement des entreprises (61,8% des embauches début 2011 contre 46,6% début 2000).
- Sortir des listes de Pôle Emploi signifie de moins en moins retrouver un emploi. C'était le cas de moins de 45% (44,6%) des chômeurs en 2010 (contre 51% en 2008). Ce taux de reprise d'emploi est le plus faible enregistré au cours des dix dernières années. Et l'emploi retrouvé est de moins en moins un emploi stable. La part des CDI dans les reprises d'emploi était de 30,6% en 2010, en diminution régulière depuis 2001-2002 (36,2%).
- En fait, de plus en plus de sorties de Pôle Emploi sont le fruit de décisions administratives. La part des radiations administratives et des « absences au contrôle » dans les motifs de sortie a atteint aujourd'hui un niveau record, en hausse quasi-constante depuis près d'un an.
- Une des missions de Pôle emploi est de produire des données chiffrées sur le marché du travail et le chômage indemnisé, pour l'Etat et l'UNEDIC. Or les bouleversements organisationnels de l'établissement public influent sur ces données: en juillet 2011, le nombre de radiations administratives a augmenté de 25% en un mois et la « dématérialisation » des courriers pourrait y avoir une bonne part; on avait constaté dans la première année d'existence de Pôle emploi une croissance, sans diminution depuis, des inscriptions pour « autres motifs ». Mais sur les nombreux rapports parus en 2011 sur le résultat de la fusion de l'ANPE et des Assédic, seul le rapport du Sénat aborde brièvement cette mission, à travers la question de l'échelle des sanctions des demandeurs d'emploi. Cette absence marquée d'intérêt pour la qualité de ces chiffres contraste singulièrement avec l'usage médiatique qui en est fait.

Contacts

Ludovic Bourlès: 06 12 37 14 18
Pierre Concialdi: 06 83 42 34 42
Sylvette Uzan-Chomat: 06 30 40 33 09
Le site ACDC: http://acdc2007.free.fr/